



ASSEMBLÉE NATIONALE

16ème législature

Pénurie d'enseignants

Question écrite n° 11367

Texte de la question

M. Fabien Di Filippo appelle l'attention de M. le ministre de l'éducation nationale et de la jeunesse sur la contradiction manifeste entre les annonces du Gouvernement et les professeurs manquants dans un établissement sur deux pour cette rentrée scolaire 2023. La rentrée 2023 se déroule à nouveau sous tension en raison d'une crise du recrutement des enseignants, avec cette année plus de 3 100 postes non pourvus aux concours enseignants. Le Président de la République a réaffirmé quelques jours avant la rentrée que la promesse d'« un professeur devant chaque classe » à la rentrée serait malgré tout « tenue ». Mais aujourd'hui, alors qu'il manque en moyenne « au moins un enseignant dans 48 % des collèges et des lycées » en France, force est de constater la contradiction entre ces annonces et la réalité de terrain. Cette pénurie d'enseignants touche particulièrement les mathématiques, mais aussi l'anglais et les sciences de l'ingénieur. Ainsi, dans les collèges et lycées, des élèves se retrouvent privés non pas d'enseignants en général, mais d'enseignant pour telle ou telle matière. Pour pallier le manque d'enseignants, le choix a pu être fait d'augmenter le nombre d'élèves par classe, avec les difficultés que cela peut engendrer à la fois pour les enfants et pour les professeurs. Dans certains établissements, pour faire face à la pénurie, des postes d'enseignants remplaçants ont été pérennisés. Mais cela signifie que lorsque certains professeurs ne pourront pas être présents pour cause de maladie, de congé maternité ou encore de garde d'enfants, les remplacements habituels ne pourront plus être assurés. Or il est essentiel qu'il y ait un enseignant devant chaque classe non seulement au début mais aussi tout au long de l'année scolaire. Pour tenter de remédier au problème, le Gouvernement comptait notamment sur le « pacte enseignant », qui doit permettre aux professeurs d'effectuer de nouvelles missions, dont des remplacements de courte durée en collège et lycée, en échange de nouvelles rémunérations. L'objectif était d'atteindre les 30 % d'enseignants qui s'engageraient dans le pacte. Or à ce jour, il semblerait que seuls 10 % d'entre eux soient prêts à se porter volontaires. Il lui demande donc quelles mesures d'urgence il compte mettre en œuvre afin que tous les élèves de France bénéficient de conditions d'enseignement propices à la réussite leurs études.

Données clés

Auteur : [M. Fabien Di Filippo](#)

Circonscription : Moselle (4^e circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 11367

Rubrique : Enseignement secondaire

Ministère interrogé : Éducation nationale et jeunesse

Ministère attributaire : [Éducation et jeunesse](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [19 septembre 2023](#), page 8225

Question retirée le : 11 juin 2024 (Fin de mandat)